

INCORPORÉE EN L'ANNÉE 1900	
No. <u>2001</u>	\$ <u>5.00</u>
 La Banque Provinciale du Canada CERTIFICAT DE DEPOT	
A trois mois «le cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera a <u>M. P. Jean</u> de <u>Montréal</u> ou à son ordre sur délivrance des présentes, <u>cinq cents</u> Dollars desposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes, Trois et demi pour cent (3 1/2%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est continu sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant, Quatre pour cent (4%) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continué sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants. A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant. Néanmoins les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé. La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent. Fait à <u>Montréal</u> ce <u>neufième</u> jour du mois de <u>Mai</u> l'an 19<u>24</u> LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA	
PUISSANCE DU CANADA	PROVINCE DE QUEBEC
DEPARTEMENT SPECIAL D'EPARGNE Par <u>FAC-SIMILE</u>	

LE MEILLEUR
CHARBON DUR EST LE

DIAMANT NOIR

ET LE MEILLEUR
CHARBON A VAPEUR EST LE

DOMINION COAL CO

J. O. LABRECQUE & CIE, 141 RUE WOLFE